



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF

BSV n°21 - 10 juillet 2024

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



MAÏS

Stade: 12 feuilles majoritaire.

Pyrale: Poursuite du vol mais pic de vol non atteint.

Pucerons: Quelques individus signalés.

PARASITE ÉMERGENT

Hanneton japonais : vigilance à la frontière suisse.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

Rapports techniques sur les résistances en France – R4P (r4p-inra.fr)





Prévisions à 7 jours :

MERCREDI 10	JEUDI 11	VENDREDI 12	SAMEDI 13	DIMANCHE 14	LUNDI 15	MARDI 16
	-		7///			
19° / 25°	16° / 28°	17° / 24°	12° / 21°	10° / 26°	16° / 27°	15° / 25°
▼ 10 km/h	▼ 5 km/h	20 km/h 40 km/h	▼ 15 km/h	▲ 5 km/h	▲ 15 km/h	▼ 15 km/h

(Source : Météo France, ville de Nancy, 09/07/2024 à 15h00. Retrouvez les données météo actualisées ici)





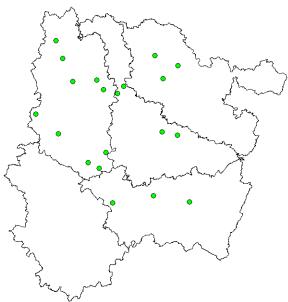
19): 35%

Stade des cultures 1

Cette semaine, les stades des maïs observés vont de 8 à 17 feuilles (BBCH 18 à 19). Le stade majoritaire se situe à 12 feuilles (BBCH 19).

Répartition des stades du maïs 17 feuilles (BBCH 8 feuilles (BBCH 15 feuilles (BBCH 19); 5% 18); 5% 19); 5% 14 feuilles (BBCH 10 feuilles (BBCH 19); 20% 19); 5% 13 feuilles (BBCH 19); 5% 11 feuilles (BBCH 19); 20% 12 feuilles (BBCH

Localisation des parcelles observées

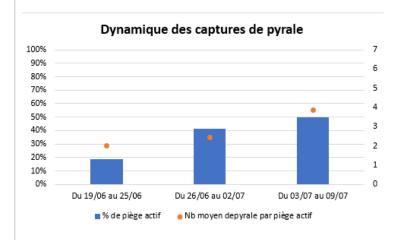


2 **Pyrale** (Ostrinia nubilalis)

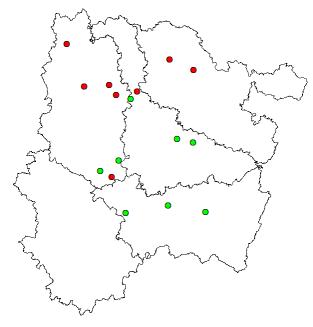
Voir le <u>BSV n°18</u> pour la description du ravageur.

a. Suivi du vol et des pontes

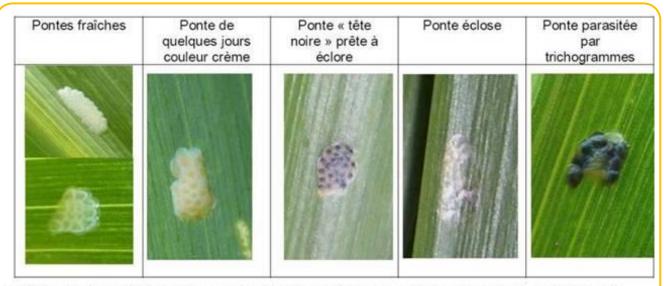
Cette semaine, 16 pièges à phéromones ont été relevés dans la région. On dénombre 31 captures réparties sur 8 parcelles (50 % de pièges actifs avec en moyenne 3,8 pyrales/piège). Le vol se poursuit mais le pic de vol n'est pas encore atteint.



Localisation des captures de pyrales



Aucune ponte fraiche n'a été observée cette semaine.



Crédits photos : COURBET Emeric, Chambre Régionale d'Agriculture de Franche-Comté

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque se situe à 10 % de plantes porteuses d'ooplaques.

c. Analyse de risque

Le vol de la pyrale se poursuit mais n'est pas encore généralisé à toute la région. Aucune ponte n'est pour l'instant observée. Le risque est faible sur les parcelles n'ayant pas encore de piège actif à moyen pour les parcelles dont le piège est actif depuis 2 semaines.



d. Gestion alternative du risque

Pour limiter l'impact de la pyrale sur les cultures de maïs, il existe des méthodes alternatives comme le broyage des résidus du maïs. Cela limite la survie des larves notamment pour les parcelles présentant de fortes populations larvaires à l'automne. Cette méthode prophylactique présente un intérêt à l'échelle de la petite région agricole, et pas seulement à la parcelle.

Il existe également des solutions de biocontrôle comme les trichogrammes (*Trichogramma brassicae*). Ce sont des micro-hyménoptères parasitoïdes qui pondent dans les œufs de pyrales limitant ainsi les dégâts causés par ce ravageur. Leur application se fait en début de vol de papillons de pyrale pour viser les premières pontes. Le lâcher des trichogrammes peut se faire par drone, offrant un gain de temps par rapport à une application manuelle. Vous pouvez les retrouver dans la liste ci-dessous :

https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

3 Pucerons (*Metopolophium dirhodum, Sitobion avenae*)

Voir le <u>BSV n°18</u> pour la description du ravageur.

a. Observations

Cette semaine, les pucerons *Metopolophium dirhodum* ont été observés sur deux parcelles (avec entre 1 et 10 pucerons par plante).

b. Seuil indicatif de risque

	Metopol	Sitobion avenae		
	Nuisibilité élevée su	Nuisibilité faible		
Seuil indicatif	4 à 6 feuilles	10 pucerons / plante		
de risque	6 à 8 feuilles	20 à 50 pucerons / plantes	Plus de 800 pucerons / plante	
	8 à 10 feuilles	50 à 100 pucerons / plante	rius de 800 pacerons / plante	
	Plus de 10 feuilles	200 pucerons / plante		

c. Analyse de risque

Les parcelles où sont signalés ces pucerons sont au stade 12 feuilles. Le risque est faible car nous sommes bien endessous des seuils indicatifs de risque. Pensez à surveiller l'apparition d'individus sur végétation ainsi que l'arrivée des auxiliaires (chrysopes, coccinelles, syrphes notamment) dont l'aide peut être substantielle.



d. Gestion alternative du risque

Les auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes, hyménoptères) participent largement à la régulation des populations de pucerons.

Zoom sur la reconnaissance des stades de développement de la coccinelle (Source : FREDON Grand Est) :









Pupe

Adulte



Hanneton japonais (Popillia japonica) : vigilance à la frontière suisse

Le 20 juin dernier, une population de scarabées japonais (Popillia japonica) a été détectée en Suisse, dans 2 pièges situé à la frontière dans les cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville. Il s'agit apparemment de foyers d'insectes issus de pontes de l'été 2023.

Une surveillance renforcée en France à la frontière suisse (communes de St Louis, Huningue et Hégenheim principalement) va être mise en place où des pièges seront disposés à raison de 1 piège tous les 1 km sur un carré de 10 km de côté et tous les 200 m dans les zones les plus sensibles.

Des mesures visant à limiter la progression de l'insecte, telles que l'interdiction du transport de terre ou de végétaux ou de déchets végétaux à partir de la zone considérée vont être également mises en place. De même, des mesures prophylactiques seront recommandées, comme la restriction de l'irrigation dans les zones de pontes des femelles (terrains de sport notamment), l'augmentation de la hauteur de coupe de graminées ou encore la pose de filets insect-proof pour limiter les sites d'alimentation des adultes sur plantes hôtes.



Ce hanneton peut se développer sur plusieurs centaines d'hôtes dont le maïs, le soja, la vigne, le houblon, les arbres fruitiers, les cultures légumières, la luzerne, les rosiers, les tilleuls...

Vous trouverez un descriptif complet sur la page suivante :

https://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/scarabee-japonais-popillia-japonica-a2634.html

Merci de signaler toute suspicion de présence du hanneton japonais à la DRAAF (<u>sral.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr</u>)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations: Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

Rédaction: Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane BRAILLARD - joliane.braillard@grandest.chambagri.fr

